

"Dispositif d'encadrement des avantages ("Anti-cadeaux") - Dispositif "Transparence" (1/2 journée)

Version du 20 décembre 2023

Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation sont de permettre aux participants de :

- **Connaître** le cadre juridique des dispositifs "Anti-cadeaux" et "Transparence" et comprendre leur impact sur les relations entre les professionnels de santé et les entreprises,
- **Savoir réaliser** les démarches.

Contenu de la formation

- **Dispositif "Anti-cadeaux"**
 - Principe
 - Champ d'application et personnes concernées
 - Notion d'avantages
 - Démarches réglementaires
 - Sanctions
- **Dispositif "Transparence"**
 - Principe
 - Champ d'application et personnes concernées
 - Informations à rendre publiques
 - Modalités de publication
 - Publication des liens d'intérêts et protection des données
 - Sanctions
- Relations entre les dispositifs "Anti-cadeaux", "Transparence" et "Convention unique"

Moyens pédagogiques

La session de formation associe :

- une présentation PowerPoint très détaillée, servant de support de formation,
- des QCM tout au long de la formation,
- des échanges d'expérience entre les Participants et le Formateur.

Profil des participants

Toute personne travaillant dans le domaine de la recherche clinique, telle que :

- Chef de Projet Clinique
- Attaché de Recherche Clinique
- Manager Qualité Clinique, Auditeur
- Responsable Méthodes, Responsable Processus
- Responsable Opérations Cliniques
- Fonction opérationnelle en recherche clinique

Prérequis

- Aucun prérequis

Modalités d'évaluation

- QCM en fin de formation (application accessible par Internet)
- Questionnaire de satisfaction des Participants à la formation
- Questionnaire de satisfaction des Prescripteurs

Modalité de validation

- Attestation de Formation (pour les Participants ayant suivi l'intégralité de la formation et réalisé le QCM final)

Formateurs

Les Formateurs sont qualifiés sur :

- une expérience de Consultant en Recherche Clinique / en Pharmacovigilance / en Droit de la santé
- et une habilitation de Formateur Sunnikan

Le Formateur prévu est :

- Mme Pauline BENOIT-ISART, Consultante Senior, Juriste

Détails de la session de formation

- **Prochaine(s) session(s) :**
 - Jeudi 14 novembre 2024 (matin)
- **Modalités :**
 - Distanciel (système de visioconférence sécurisé)
- **Durée :**
 - ½ journée (soit 3,5 heures)
- **Horaires :**
 - 09h30 - 13h00
- **Coût :**
 - 720 € TTC (600 € HT) par Participant (½ journée)
- **Nombre de Participants :**
 - de 3 à 15 participants maximum
- **Accessibilité** (personnes en situation de handicap) : Nous contacter (referenthandicap@sunnikan.com)
- **Contact :** formations@sunnikan.com

Agenda de la session de formation

Une demi-journée

09:00 Accueil des participants
Introduction
Dispositif "Anti-cadeaux"

Dispositif "Transparence"

Relations entre les dispositifs "Anti-cadeaux", "Transparence" et "Convention unique"

12:30 Conclusion

Évaluation finale

13:00 Fin de la formation
